

## Délibération n° 2021-12-11-03

### Extrait du registre des délibérations Du Conseil Syndical du 11 décembre 2021

**Objet :** Admission en non valeur

**Rapporteur :** Sébastien GOUTTEBEL

**Secrétaire de séance :** Evelyne BRUN

**Date de convocation :** 3 décembre 2021

**Nombre de délégués :**

En exercice : 140  
Présents : 92  
Pouvoir : 5  
Votants : 90

Pour : 75

Contre :

Abstention : 2 -  
METZGER Pierre -  
TOURNOLIAS Vincent

Non votants : 13 -  
BAULAND Gisèle -  
BESSEYRE Fabien -  
BONNET Nicolas -  
CHASSANG Jean-Pierre -  
COMPTE Serge -  
MALAYRAT Jean-Pierre  
(au titre de Clermont-  
Auvergne-Métropole) -  
MALAYRAT Jean-Pierre  
(au titre du Secteur  
d'Éclairage Urbain) -

L'an deux-mille-vingt et un, le 11 décembre à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme - Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

#### Titulaires :

AMBLARD Patrick, ARCHENY Danièle, BANNIER Dominique, BARRASSON Bernard, BAULAND Gisèle, BAYLE Dominique, BELGARDE Joseph, BERNARD Grégory, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BRIAT Dominique, BRUN Evelyne, CHABRILLAT Rémi, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COUDUN Laurent, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEROSSIS David, DEVERNOIX Marc-Antoine, DOMINGO Marcel, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DUPOUE Yannick, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, EGLI Eric, FERRY Mathieu, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GAUMY Francis, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Stéphane, JARLIER Dominique, JEROME Christian, KHATCHADOURIAN TECER Claudine, LARDANS Jacques, LECHEVALLIER Christine, LEOTY Daniel, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MALAYRAT Jean-Pierre, MARQUES Antonio, MARTINEZ Gérard, MAS Gilles, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, METZGER Pierre, MORISON Georges, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAL Roger, RAYNAUD Jérôme, ROBIN Christian, ROCHE Alain, ROGER Christine, SABATIER Pierre, SANCHEZ Claude-Emmanuel, SANCHEZ Nicolas, SAUX Marion, RAZAVET Jean-François, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe, VALLEIX Philippe, VATIN Thierry, VIAL Christophe, VILLEBRUN Bernard, WATERLOOT Philippe,

RAY Raïssa - ROCHE  
Alain - SANCHEZ Nicolas  
- SAUX Marion -  
TARTIERE Philippe -  
WATERLOT Philippe

**Suppléants ayant pouvoir :**

GHEQUIERE Chantal, AUDET Cécile, ROUSSY Raphaël,  
AMBLARD Philippe, SERVAYRE Hélène, LAMYRAND Rémy,  
NURY Jacques, BOSTVIRONNOIS Maryse, GOURBEYRE  
Bernard

**Pouvoirs :**

AUBRY Jacques à MACIAN Aurélio, BARGEON Marcel à  
PERCHE Serge, MERCERON Jean-Luc à MELIS Christian,  
PRADIER Eric à CHABRILLAT Rémi, TOURNOLIAS Vincent à  
METZGER Pierre

**Secrétaire de séance :** Evelyne BRUN

Le Président propose aux membres du Comité d'admettre en non-valeur une série de titres, impossibles à recouvrer par le Comptable de TE63-SIEG, après usage de l'ensemble des procédures prévues.

Les admissions en non-valeur s'élèvent globalement pour 509,29 € réparties comme suit :

Numéro titre	Exercice	Montant en €
1766	2017	110,20
2071	2017	0,25
164	2018	301,02
2539	2019	69,00
84	2020	0,05
1077	2020	0,36
2454	2020	0,04
5	2021	0,10
361	2021	7,02
380	2021	0,01
1004	2021	21,24

Le Président précise que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6541 (pertes sur créances irrécouvrables admises en non-valeur).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme :  
Le Président,  
Sébastien GOUTTEBEL

 territoire  
d'énergie  
PUY-DE-DÔME



Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 15 décembre 2021 et de la publication le 15 décembre 2021.